



**Conseil du développement industriel**  
**Quarante-septième session**  
Vienne, 1<sup>er</sup>-3 juillet 2019

**Comité des programmes et des budgets**  
**Trente-cinquième session**  
Vienne, 14-16 mai 2019  
Point 12 de l'ordre du jour provisoire  
**Troisième Décennie du développement industriel  
de l'Afrique**

## **Point annuel sur la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique**

### **Rapport du Directeur général**

Le présent rapport fait suite à la décision IDB.46/Dec.13, par laquelle le Conseil du développement industriel demandait qu'il soit régulièrement rendu compte des progrès accomplis dans la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique. Il conviendrait de l'examiner en même temps que les informations relatives à la troisième Décennie qui figurent au chapitre X du *Rapport annuel de l'ONUDI 2018*.

## **I. Introduction**

1. Après que la période 2016-2025 a été proclamée troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique le 25 juillet 2016 par la résolution [70/293](#) de l'Assemblée générale des Nations Unies, la Commission de l'Union africaine, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et, plus précisément, l'ONUDI ont été invités à élaborer, diriger et mettre en œuvre les activités correspondantes.

## **II. Activités de l'ONUDI à l'appui de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique**

2. Principal organisme chargé par l'Assemblée générale de diriger la mise en œuvre de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique, l'ONUDI a pris à cet effet un certain nombre de mesures. Celles-ci vont de l'élaboration de divers documents devant guider la mise en œuvre de la troisième Décennie à celle

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (12 avril 2019).

Pour des raisons d'économie, le présent document n'a pas été imprimé. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



d'importantes initiatives destinées à accroître la visibilité des activités menées dans ce cadre. L'ONUDI a également mis en œuvre, dans les domaines visés par la résolution, diverses activités liées au développement industriel, y compris la création de zones économiques spéciales et de parcs industriels ; les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ; le renforcement des capacités commerciales ; le développement des chaînes de valeur agricoles ; le transfert de technologie ; la politique industrielle ; l'innovation ; l'entrepreneuriat et le développement du secteur privé, l'autonomisation des femmes et des jeunes étant traitée comme une question transversale.

3. Il a été élaboré, pour l'ONUDI, une feuille de route qui s'appuie sur six piliers interdépendants : des forums mondiaux ; un appui stratégique à l'élaboration et à la gestion d'instruments de politique industrielle ; la coopération technique ; la coopération au niveau de l'Union africaine, des communautés économiques régionales et des pays ; les partenariats et la mobilisation de ressources ; la communication et la mobilisation.

4. Sur cette base, il a été entrepris, avec les principaux partenaires d'exécution, l'élaboration d'une feuille de route commune. Ses principaux éléments ont été examinés lors d'un atelier des points focaux des principaux partenaires d'exécution pour la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique tenu du 18 au 20 mars 2019 au Siège de l'ONUDI. Cet atelier a permis de dégager une vision commune de la troisième Décennie et de la voie à suivre pour améliorer sa mise en œuvre.

5. Une initiative intitulée « Défenseurs de la cause de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique » a été lancée pour mettre des personnalités politiques de haut niveau au service de la promotion et de la visibilité de la Décennie. Elle a été officiellement lancée lors d'une réunion de haut niveau tenue en septembre 2018 en marge de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale à New York. Huit chefs d'État, à savoir les Présidents de l'Afrique du Sud, de la Côte d'Ivoire, de l'Égypte, du Kenya, de Malte, du Niger, du Sénégal et de la Zambie, ont accepté de devenir les défenseurs de la cause de la troisième Décennie pour la période 2018-2020.

6. En ce qui concerne l'assistance technique, l'ONUDI a continué d'exécuter divers programmes et projets aux niveaux national et régional. En Éthiopie, par exemple, elle a, dans le cadre de son programme de partenariat pays, aidé à créer et à mettre en place la ville du cuir de Modjo et quatre parcs agro-industriels, dont on compte qu'ils contribuent grandement à ajouter de la valeur aux produits agricoles locaux. Au Sénégal, elle a aidé, sur le plan technique, à concevoir et à gérer le parc industriel de Diarniadio et à mobiliser des institutions financières de développement. Des études de faisabilité ont également été menées en vue de la création de trois agropoles. Un nouveau programme de partenariat pays a également été conçu et lancé au Maroc. En outre, quatre pays africains (Côte d'Ivoire, Égypte, Rwanda et Zambie) ont été retenus pour la mise en œuvre de programmes de partenariat pays.

7. L'ONUDI a également continué de renforcer son engagement au niveau régional. Avec le secrétariat de la CEDEAO, par exemple, elle a continué d'exécuter avec succès le projet d'infrastructure régionale de qualité pour l'Afrique de l'Ouest. Un projet similaire a été mis en œuvre dans la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Dans la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), la première phase du projet d'infrastructure de qualité durable a été mise en œuvre et la seconde est en cours de planification. L'ONUDI a également appuyé la création du Centre de la SADC pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, lancé en octobre 2018. Il s'agissait du dernier ajout à d'autres centres similaires déjà créés dans les régions de la CEDEAO et de la Commission pour la coopération en Afrique de l'Est.

8. L'ONUDI a également renforcé sa coopération avec la Commission de l'Union africaine. En mars 2018, il a été signé, entre les deux organisations, un nouveau protocole d'accord qui tient compte des objectifs du Programme 2030, de

l'Agenda 2063 de l'Union africaine et de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique. L'ONUDI a également aidé à créer une Unité de coordination chargée de renforcer la capacité du Département du commerce et de l'industrie à mettre en œuvre le Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique et d'autres initiatives connexes, y compris l'Initiative pour le développement de l'agri-business et des agro-industries en Afrique et le Plan relatif à la fabrication de médicaments pour l'Afrique. En janvier 2019, elle a appuyé, tout en y participant, l'organisation de la deuxième Conférence ministérielle ordinaire du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur le commerce, l'industrie et l'exploitation minière.

9. L'ONUDI a intensifié sa coopération avec d'importants partenaires de développement tels que la Banque africaine de développement (BAfD) et la Banque africaine d'import-export (AFREXIM). Avec la BAfD, elle a signé, en mai 2018, un mémorandum d'accord en vue d'une collaboration plus étroite dans les principaux domaines prioritaires de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique que sont, notamment, le développement de l'agro-industrie ; l'économie circulaire ; les parcs éco-industriels ; l'investissement dans l'innovation et la technologie ; le développement des entreprises ; le renforcement des capacités commerciales ; et l'accès au financement. Avec l'AFREXIM, elle a signé, en décembre 2018, une déclaration commune de coopération dans les domaines de la valeur ajoutée, des liens commerciaux et de l'accès aux marchés pour les industries africaines. Cette déclaration appelle également à un partenariat renforcé dans les années à venir.

10. En ce qui concerne les forums mondiaux, l'ONUDI a coorganisé, à l'appui de la mise en œuvre de la troisième Décennie, diverses manifestations. Une réunion de haut niveau intitulée « Renforcer les partenariats mondiaux pour la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique, clef d'une mise en œuvre réussie de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) » a été organisée avec la Commission de l'Union africaine, la CEA, la BAfD et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en marge de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale, le 26 septembre 2018 à New York. Compte tenu de l'importance du nouvel accord africain, on s'est concentré, à cette réunion, sur l'exploration des principales caractéristiques de la troisième Décennie et de la Zone de libre-échange, ainsi que sur la façon dont leur mise en œuvre favorisait l'intégration et les synergies.

11. L'ONUDI, la Commission de l'Union africaine et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement ont organisé, en marge du Forum mondial de l'investissement tenu à Genève en octobre 2018, une table ronde sur le thème « Mobiliser l'investissement pour un développement industriel inclusif et durable en Afrique ». Y ont été mis en lumière de nouveaux moyens de mobiliser l'investissement dans le secteur manufacturier africain afin de renforcer le développement des capacités productives, ainsi que la voie à suivre pour la mise en œuvre de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique et de la Zone de libre-échange continentale africaine.

12. L'ONUDI a travaillé avec divers partenaires pour célébrer la Journée de l'industrialisation de l'Afrique sur le thème « Promouvoir les chaînes de valeur régionales en Afrique, moyen d'accélérer la transformation structurelle, l'industrialisation et la production pharmaceutique du continent ». Elle a également collaboré avec la Commission de l'Union africaine pour organiser, du 19 au 23 novembre 2018 au siège de la Commission, à Addis-Abeba, la Semaine de l'industrialisation de l'Afrique. Y ont été traités divers sujets, y compris le développement de produits pharmaceutiques, les zones économiques spéciales et les petites et moyennes entreprises.

13. La Banque européenne d'investissement et l'ONUDI ont organisé conjointement, le 22 novembre 2018 à Addis-Abeba, la « Journée BEI-Afrique ». Celle-ci a mis en lumière la nécessité d'une industrialisation durable du continent. Le

groupe d'experts « De la parole à l'action : mettre en œuvre l'industrialisation en Afrique », dirigé par l'ONUDI, a mis l'accent sur le rôle de la coopération multilatérale, régionale et bilatérale dans la promotion d'un développement industriel durable de l'Afrique.

### III. Perspectives

14. *Élaboration et mise en œuvre d'une feuille de route commune et de projets et programmes communs connexes pour la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique* : la mise en œuvre de projets et de programmes communs vise à accroître l'impact des initiatives industrielles sur le développement.

15. *Établissement d'une cartographie complète des programmes et projets* de toutes les organisations internationales et tous les donateurs *axés sur l'Afrique*, comme l'a demandé le Conseil du développement industriel (IDB.46/Dec.13).

16. *Mise en œuvre opérationnelle de l'initiative « Défenseurs de la cause de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique »* : cette initiative devrait mettre à profit le leadership politique de ces personnalités pour promouvoir les initiatives de la Décennie.

17. *Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication et de plaidoyer* : cette stratégie visera, par ses actions, à accroître la visibilité de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique afin d'obtenir le soutien d'autres acteurs essentiels.

18. *Élaboration et mise en œuvre de méthodes novatrices de mobilisation de ressources* : l'ONUDI collaborera, sur cette question, avec d'importants partenaires, y compris dans le cadre du mécanisme de points focaux mis en place.

19. *Organisation d'importants forums mondiaux pour la mise en œuvre de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique* : pour promouvoir davantage les partenariats aux fins de la mise en œuvre de la troisième Décennie, il est prévu d'organiser plusieurs manifestations importantes, notamment une réunion de haut niveau, en septembre 2019 à New York, et une manifestation en marge de la TICAD 7, en août 2019 à Yokohama (Japon). Ces forums permettront de recenser les partenariats en cours et d'en créer de nouveaux en mobilisant des ressources techniques et financières pour la mise en œuvre de la Décennie.

### IV. Mesure à prendre par le Comité

20. Le Comité voudra peut-être prendre note des informations qui figurent dans le présent document.

---